

Genre du véhicule Voiture de tourisme		Marques de fabricants " B " BERKELEY		Type S - E 492 - Coupé		Type Doluxe		Modèle année 1958	Sérial-type n° 2 5 0 3 - B
Caractéristiques "S-E 492" s/plaquette constr., centre avant côté moteur. - Moteur à 3 cylindres									
Moteur transversal au châssis				Carburant mél.ess./huile Nombre de cylindres 3					
Constructeur du châssis BERKELEY Cars Ltd., Biggleswade, Beds. (GB)									
N° du châssis frappé sur avant, au centre, sur plaquette rivée									
N° du moteur frappé à l'avant à droite, s/carter, s/plaquette (visible à travers calandre)									
Type du moteur 3 cylindres avec 3 carburateurs									
Position du mot. à l'avant		Frein-moteur		-					
Cylindres 492		cm ³		Frein de remorque		-			
Temps 2		Transmission		mécanique		Traction/Cabest.		-	
Refroidissement air		Nombre vit. avant		4		Cochet de rem.		-	
Entraînement s/roues AV		Vitesses en fr.		-		Vc/s avant		1'080	
Nombre d'axes 2		Vitesses en prise dir.		130 km/h		Vc/s arrière		1'075	
Nombre de pneus 4		Blaquage différentiel		-		Diam. de bras.		8.70/8.90	
Frein à pied hydraulique, à expansion internes, sur les 4 roues									
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière									
Poids	avant	arr.	total	Pneumatiques	avant	arr.	châssis	Dimensions int. en mm	
A vide	238	150	388	Dimension	5.20-12	5.20-12	Super	Longueur -	
Charge utile	40	110	150	Charge pacu	300	300	Confort	Largeur -	
Total	278	260	538	Larg. t.d. roul.	-	-	-	Hauteur -	
Caract. de fabr.	-	-	-	Pression spec.	-	-	-	Hauteur ridelles -	
Poids max. garanti nr. train roulant				-		Nombre de portes		2	
Direction: position		à gauche			Marque du moteur		Excelsior		
Alléage		5 8			Cours		6 2 C. V. Impôts 2,503/30		
Forme de la carrosserie		Limousine (Coupé Doluxe)						(DIH)	
Nombre de places: total		2		(avant 2 milieu - arr. -)				Places debout -	
Siège arrière		-		Siège-car		-			

Phares: marque	2/ WICO - PACY	4/ clignoteurs av.lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	Indicateurs de direction AV= sous phares (Blanc) AR= séparés s/gardes-boue (or.)
Feux de position	2/ dans les phares	Essais-placa 2/ électriques (tandem)
Phare brouillard	-	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Feux arrière	2/ à gauche & à droite.	Rétroviseur 1/ à l'intérieur au centre en haut
Réfecteurs	2/ comb. avec feux arrière	Indicateur de vitesse cadran km/h
Fer step	2/ comb. avec feux arrière	Figuras de radiateur aucune
Eclairage No de contrôle	2/ comb. avec feux arrière	pr.pl.haute **)
Phare marche arrière	-	
Equipement électrique	12 Volts	
Mesure du bruit	80 Phons dB à 5'500 T/min.	*)

Observations et exceptions

- *) Bruit: Le dispositif d'échappement est amélioré par l'importateur de la façon suivante
Introduction d'une tôle plate tordue en forme de spirale en chicane dans le pot d'échappement vers le moteur (tôle soudée sur toute la longueur du silencieux).
En outre, introduction d'un tube de 250 mm. de longueur en tôle perforée à l'extrémité arrière du tuyau d'échappement.
- ***) Eclairage No. de contrôle : mal adapté; pose des 2 boîtiers sur câbles de 4 cm d'épaisseur.

Cette carte de type annule la carte de blocage du 25.3.1958

Lieu et date de l'expertise-type Genève, le 25.3.1958
Genève, le 22.4.1958

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque de fabrication " B " BERKELEY	Type S - E 492	Deluxe Coupé	Modèle année 1958	Berkelean-type II° 2503 - B
---	---	-------------------	-----------------	-------------------------	-----------------------------------

Caractéristiques "S-E 492" s/plaquette constructeur, centre auvent côté moteur. - Moteur à 3 cylindres

Moteur transversal au châssis Carburant mél.ess./huile Nombre de cylindres 3

Constructeur du châssis BERKELEY Cars Ltd., Biggleswade, Beds. (GB)

N° du châssis frappé sur auvent, au centro, sur plaquette rivée

N° du moteur frappé à l'avant à droite, sur carter, sur plaquette (visible à travers calandre)

Type du moteur 3 cylindres avec 3 carburateurs

Position du mot. à l'avant Frein-moteur -

Cylindrée 492 cm³ Frein de remorque -

Temps 2 Transmission mécanique Treuil/Cochet -

Refroidissement air Nombre vit. avant 4 Crochet de rem. -

Entraînement s/roues AV Vitesse en 1^{re} - Vols avant 1'080

Nombre d'axes 2 Vitesse en prise dir. 130 Vols arrière 1'075

Nombre de pneus 4 Blocage différentiel Diam. de bray. 8,70/8,90

Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur les 4 roues

Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière

Poids	à l'avant			Pneumatiques	à l'arrière			Dimensions int. en mm
	avant	arr.	total		avant	arr.	moteur	
A vide	238	150	388	Dimension	5.20-12	5.20-12	Super	Longueur -
Charge utile	40	110	150	Charg. pneu	300	300	Confort	Largeur -
Total	278	260	538	Long. td. rouf.	-	-	-	Hauteur -
Caracte. de fabr.	-	-	-	Pression spec.	-	-	-	Facteur ridelles -

Poids max. garanti nr. train résider - Nombre de portes 2

Direction: position à gauche Marque du moteur Excelsior

Alléage 58 Course 62 C. V. Impôts 2,503 / 30

Forme de la carrosserie Limousine (Coupé Deluxe)

Nombre de places: total 2 (avant 2 milieu - arr. -) Places debout -

Siège arrière - Siège-car -

Plaque marque	2/ WICO - PACY	Indicateurs de direction	4/ clignoteurs av. lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV=	sous phares (BL.)- AR= séparés s/gardes-boue
Feux de position	2/ dans les phares	Ecran-glace	2/ électriques (tandem) orange.
Feux brouillard	-	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Feux arrière	2/ à gauche & à droite	Rétroviseur	1/ à l'intérieur au centre en haut
Réfecteurs	2/ combinés avec feux arrière	Indicateur de vitesse	1/ km/h
Feu stop	2/ combinés avec feux arrière	Figure de réflecteur	Aucune
Eclairage No de contrôle	2/ comb. avec feux arrière	pr.pl.haute	**)
Feux marche arrière	-		
Équipement électrique		12	Volts
Niveau de bruit	85	RENNES d B à 5'500 T/min.	*)

Observations et explications

*) Bruit : dépasse la norme maximum de 80 d B (Lettre-circ. DNJP du 24.12.57)

**) Eclairage No. de contrôle : mal adapté; pose des 2 boîtiers sur câbles de 4 cm d'épaisseur.

CARTE DE BLOQUAGE

Ce vhc. ne peut être immatriculé vu le bruit trop élevé.
Après amélioration, le vhc. doit à nouveau être présenté à la commission, pour contrôle.